

JÉSUS-CHRIST, VISAGE DE LA MISÉRICORDE DU PÈRE

LETTRE PASTORALE DE RENTRÉE – septembre 2015

Alors que nous vivons l'heureuse célébration du Millénaire des Fondations de notre Cathédrale de Strasbourg et que nous envisageons une nouvelle année pastorale d'évangélisation et la poursuite de notre réflexion sur le ministère presbytéral et l'avenir de la charge curiale, le Pape François, par la Bulle d'indiction "Misericordiae Vultus" du 11 avril 2015, nous invite, pour l'année pastorale à venir, à célébrer un Jubilé extraordinaire de la Miséricorde. C'est donc la miséricorde divine qui marquera toute notre année pastorale à venir.

"Nous avons toujours besoin de contempler le mystère de la miséricorde, déclare le Pape François. Elle est source de joie, de sérénité et de paix. Elle est la condition de notre salut. Miséricorde est le mot qui révèle le mystère de la Sainte Trinité. La miséricorde, c'est l'acte ultime et suprême par lequel Dieu vient à notre rencontre. La miséricorde, c'est la loi fondamentale qui habite le cœur de chacun lorsqu'il jette un regard sincère sur le frère qu'il rencontre sur le chemin de la vie. La miséricorde, c'est le chemin qui unit Dieu et l'homme, pour qu'il ouvre son cœur à l'espérance d'être aimé pour toujours malgré les limites de notre péché.

Il y a des moments où nous sommes appelés de façon encore plus pressante, à fixer notre regard sur la miséricorde, afin de devenir nous aussi signe efficace de l'agir du Père. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu ce *Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde*, comme un temps favorable pour l'Église, afin que le témoignage rendu par les croyants soit plus fort et plus efficace" (M.V. 2 et 3).

Nous ne saurions mieux dire pour introduire notre année pastorale 2015-2016, à vivre dans le diocèse de Strasbourg. Je vous invite donc à lire la Bulle d'indiction du Jubilé, promulguée par le Pape François, et, dans "L'Église en Alsace" de juillet 2015, la belle présentation qu'en fait Mgr Vincent Dollmann.

a) L'ouverture de l'Année de la Miséricorde

Celle-ci se fera le 8 décembre 2015, solennité de l'Immaculée Conception et 50^{ème} anniversaire de la conclusion du Concile Vatican II : c'est la raison pour laquelle le Pape François rappelle les paroles de Jean XXIII à l'ouverture du Concile : "Aujourd'hui, l'Église préfère recourir au remède de la miséricorde plutôt que de brandir les armes de la sévérité. L'Église catholique, en brandissant le flambeau de la vérité religieuse, veut se montrer la mère très aimante de tous, bienveillante, patiente, pleine d'indulgence et de bonté à l'égard de ses fils séparés..." Lors de la conclusion du Concile, le Bienheureux Paul VI s'exprimait ainsi : "la règle de notre Concile a été avant tout la charité... La vieille histoire du bon samaritain a été le modèle et la règle de la spiritualité du Concile... Un courant d'affection et d'admiration a débordé du Concile sur le monde humain moderne. Des erreurs ont été

dénoncées. Oui, parce que c'est l'exigence de la charité comme de la vérité, mais, à l'adresse des personnes, il n'y eut que rappel, respect et amour " (M.V. 4).

Dans notre diocèse, c'est le **dimanche 13 décembre 2015** que nous débuterons l'année jubilaire de la miséricorde et que **nous ouvrirons à la cathédrale une Porte de la Miséricorde**, en communion avec ce qui sera célébré à Rome. J'invite également les quatre grands Pèlerinages d'Alsace, **Marienthal, Mont Sainte Odile, Trois Epis et Thierenbach**, qui bénéficient de célébrations et d'accueil quotidien, de bien vouloir indiquer dans leur sanctuaire une Porte de la Miséricorde et un accueil des fidèles pour le Sacrement de la Réconciliation.

J'invite encore les autres Sanctuaires – Pèlerinages d'Alsace à offrir, en des temps à définir, des célébrations de miséricorde et réconciliation. Alors que l'Année du Millénaire a invité les diocésains à venir en pèlerinage à la cathédrale, l'Année Pastorale 2015-2016 sera davantage décentralisée. Il reviendra à chaque zone pastorale de désigner la ou les Journées de Miséricorde à vivre non seulement dans les grands sanctuaires où ils pourront franchir la Porte de la Miséricorde, mais aussi les lieux plus petits et plus proches pouvant accueillir les fidèles de leur zone.

"Vivre l'indulgence de l'Année Sainte, c'est s'approcher de la miséricorde du Père, avec la certitude que son pardon s'étend à toute la vie des croyants. L'indulgence, c'est l'expérience de la sainteté de l'Eglise qui donne à tous de prendre part au bénéfice de la rédemption du Christ, en faisant en sorte que le pardon parvienne jusqu'aux extrêmes conséquences que rejoint l'amour de Dieu. Vivons intensément le Jubilé, en demandant au Père le pardon des péchés et l'étendue de son indulgence miséricordieuse" (M.V. 22).

b) Les signes sacramentels et les œuvres de miséricorde

Etre miséricordieux, c'est avoir un cœur qui prend pitié des misères humaines. C'est l'amour même de Dieu, et c'est la réponse de l'homme à cet amour premier de Dieu.

Le Pape indique que durant le Carême, des **missionnaires de la miséricorde** seront envoyés dans les diocèses. Nous n'en savons pas plus pour l'instant, mais nous nous préparons à les accueillir et à recevoir leur appel à conversion. L'initiative "24 heures pour le Seigneur", avant le 4^{ème} dimanche de Carême, est encouragée, afin d'offrir le Sacrement de la Réconciliation au plus grand nombre.

De plus, le Pape François nous demande de réfléchir, durant ce Jubilé, aux **Oeuvres corporelles et spirituelles de miséricorde** : "donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts. Et n'oublions pas les œuvres de miséricorde spirituelles : conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

Nous ne pouvons pas échapper aux paroles du Seigneur et c'est sur elles que nous serons jugés : aurons-nous donné à manger à qui a faim et à boire à qui a soif ? Aurons-nous accueilli l'étranger et vêtu celui qui était nu ? Aurons-nous pris le temps de demeurer auprès

de celui qui est malade et prisonnier ? (cf. Mt 25, 31-45). De même, il nous sera demandé si nous avons aidé à sortir du doute qui engendre la peur, et bien souvent la solitude ; si nous avons été capable de vaincre l'ignorance dans laquelle vivent des millions de personnes, surtout des enfants privés de l'aide nécessaire pour être libérés de la pauvreté, si nous nous sommes fait proches de celui qui est seul et affligé ; si nous avons pardonné à celui qui nous offense, si nous avons rejeté toute forme de rancœur et de haine qui porte à la violence, si nous avons été patients à l'image de Dieu qui est si patient envers nous ; si enfin, nous avons confié au Seigneur, dans la prière, nos frères et sœurs" (M.V. 15).

C'est bien dans cet esprit que nous vivrons **les Journées diocésaines de l'Espérance, des 27 et 28 février 2016**. À la suite de Diaconia – Lourdes et de notre Fête diocésaine de Huttenheim de novembre 2013, nous écouterons la Parole de Dieu et nous nous écouterons les uns les autres, avec une attention spéciale aux pauvres et aux petits. "Au cœur de l'Espérance, la place et la parole des pauvres", tel est le thème de ces journées, proposées et animées par notre Service Diocésain de la Solidarité. Celui-ci, au moment opportun, nous donnera de plus amples informations.

c) Parole de Dieu et Miséricorde

Nous approcher de la Parole de Dieu, c'est nous approcher de Dieu et de sa miséricorde. Alors que nous avons déjà médité et partagé, durant plus de quatre ans, les évangiles de Matthieu, de Marc et de Luc, puis les Actes des Apôtres, **nous méditerons, cette année, l'Évangile de Jean**. À propos du 4^{ème} évangéliste, le Pape François fait remarquer : "L'évangéliste Jean affirme pour la première et unique fois dans toute l'Écriture : « Dieu est amour » (1 Jn 4, 8-16). Cet amour est désormais rendu visible et tangible dans toute la vie de Jésus. Sa personne n'est rien d'autre qu'amour, un amour qui se donne gratuitement. Les relations avec les personnes qui s'approchent de lui ont quelque chose d'unique et de singulier. Les signes qu'il accomplit, surtout envers les pécheurs, les pauvres, les exclus, les malades et les souffrants, sont marqués par la miséricorde. Tout en Lui parle de miséricorde. Rien en Lui ne manque de compassion (M.V. 8)."

Lors de la dernière année pastorale, nous avons déjà découvert l'Évangile de Jean à travers cinq rencontres de Jésus (Numéro Spécial "Une Bonne Nouvelle à partager", automne 2014). Nous continuerons la découverte de l'Évangile de Jean, à travers, cette fois, la diffusion du texte complet de l'Évangile et de ses notes pédagogiques.

Cet Évangile, présenté sous petit format habituel, sera **proposé à nos paroisses pour le début de l'année pastorale** (ou au plus tard pour l'Avent). **Les groupes paroissiaux** qui ont l'habitude de se réunir autour des numéros spéciaux, disposeront d'un **"tiré à part"**, plus léger que d'habitude, pour accompagner leur étude et leur partage.

d) L'Année de la Miséricorde, une année de bienfaits

Cette Année de la Miséricorde, demandée par le Pape à l'issue du Synode sur la Famille et ouverte lors du 50^{ème} anniversaire du Concile Vatican II, doit être une année de bienfaits (cf. Is. 61, 1-2) pour notre Église et chacun de ses membres : "Une année de

bienfaits : c'est ce que le Seigneur annonce et que nous voulons vivre. Que cette Année Sainte expose la richesse de la mission de Jésus qui résonne dans les paroles du Prophète : dire une parole et faire un geste de consolation envers les pauvres, annoncer la libération de ceux qui sont esclaves dans les nouvelles prisons de la société moderne, redonner la vue à qui n'est plus capable de voir car recroquevillé sur lui-même, redonner la dignité à ceux qui en sont privés. Que la prédication de Jésus soit de nouveau visible dans les réponses de foi que les chrétiens sont amenés à donner par leur témoignage. Que les paroles de l'Apôtre nous accompagnent : "celui qui pratique la miséricorde, qu'il ait le sourire" (Rm 12,8) (M.V. 16).

Après avoir présenté Marie comme la Mère de Miséricorde (M.V. 24), le Pape François conclut : "Une Année Sainte extraordinaire pour vivre dans la vie de chaque jour la miséricorde que le Père répand sur nous depuis toujours. Au cours de ce Jubilé, laissons-nous surprendre par Dieu. Il ne se lasse jamais d'ouvrir la porte de son cœur pour répéter qu'il nous aime et qu'il veut partager sa vie avec nous..."

Qu'en cette Année Jubilaire, l'Église fasse écho à la Parole de Dieu qui résonne, forte et convaincante, comme une parole et un geste de pardon, de soutien, d'aide, d'amour. Qu'elle ne se lasse jamais d'offrir la miséricorde et soit toujours patiente pour encourager et pardonner. Que l'Église se fasse la voix de tout homme et de toute femme, et répète avec confiance et sans relâche : « Rappelle-toi, Seigneur, ta tendresse, ton amour qui est de toujours » (Ps 25,6). (M.V. 25").

c) L'avenir de la charge curiale (2^{ème} session des curés)

Après l'importante rencontre de tous les curés d'Alsace le 13 avril dernier, aux Trois Epis, avec les membres du Conseil épiscopal, s'approche la deuxième session de cette rencontre des curés. Celle-ci se tiendra **au Centre Culturel Saint Thomas, le lundi 12 octobre 2015**. Elle sera suivie, le lendemain, mardi 13 octobre, au même endroit, par un Conseil du Presbyterium.

La première session, bien préparée par une enquête sérieuse, a bénéficié d'une restitution respectueuse et stimulante de celle-ci par Mgr Musser. Elle s'est bien poursuivie par les carrefours et l'ensemble de nos échanges, pour se conclure par une attente pleine d'espérance. Il convient, disiez-vous, que nous poursuivions la réflexion et qu'à l'occasion de la deuxième session, nous aboutissions à des propositions pastorales concrètes. Il convient que nous avancions ensemble, archevêque, évêques et prêtres au service de l'Église qui est en Alsace. Il convient, insistiez-vous, que des décisions pastorales soient prises à l'issue de ces deux sessions et que je les présente dans une lettre – mandement à lire dans toutes nos paroisses. Nos attentes, à vous et à moi, se sont rejointes et je vous en remercie. Au terme de la première session des Trois Epis, je résumais ma conclusion par sept invitations : suivre le Christ, simplifier (ou assouplir), déléguer, former, appeler, fraterniser et enfin, garder ouvert.

Quel est le programme de la deuxième session, du 12 octobre prochain ?

Six ateliers ont été retenus par notre Bureau du Presbyterium et nous sommes en train de solliciter trois ou quatre confrères par atelier, pour le préparer et l'introduire lors de la session :

1. La formation permanente et la vie spirituelle des prêtres
2. La célébration des funérailles
3. Les assemblées de la Parole de Dieu
4. La gestion des édifices (églises et presbytères)
5. L'animation des communautés de paroisses
6. La simplification et la souplesse des structures.

Ces six ateliers s'efforceront d'aborder, avec respect du droit et créativité missionnaire, les grandes questions posées aux curés dans leur service pastoral.

Chers confrères curés, votre tâche est très belle, mais vaste et rendue plus difficile par son ampleur et par le climat ambiant, plus consommateur et individualiste que spirituel et solidaire... Surtout, ne vous découragez pas ! En cette Année de la Miséricorde, je vous remercie de ne jamais vous lasser, et d'offrir, à quiconque frappe à votre porte, un regard de miséricorde, un geste d'amitié, une parole d'espérance. Dieu vous aime avec tendresse et inlassable miséricorde. Il fait de vous ses messagers et ses collaborateurs de miséricorde et d'amour : Merci à Dieu, merci à vous ! **Chers confrères curés, je vous convoque tous pour cette session à Saint Thomas** et vous y accueillerai avec plaisir ! Des informations plus précises vous parviendront en début septembre.

f) L'enseignement religieux à l'école

Alors que certains doutent de l'avenir de cet enseignement et que d'autres voudraient le supprimer, je tiens à dire que je crois fortement au bien-fondé de notre enseignement religieux à l'école, donné de façon respectueuse de tous. C'est une ouverture à la spiritualité, un soutien pour la vie des adolescents, un "plus" pour leurs choix religieux, moraux et affectifs... Je partage l'avis de Mgr Kratz lorsqu'il interroge : "Quelle autre matière du programme scolaire rassemblerait plus de 60 % des effectifs au primaire, et plus de 30 % en collège-lycée ? Cette matière n'est pas notée, n'entre pas dans l'élaboration de la moyenne de l'élève, elle est souvent placée à une heure défavorable, néanmoins elle continue à intéresser un nombre significatif de familles". Battons-nous pour ce supplément d'âme !

Récemment, avec la présidence de l'UEPAL, nous donnions une conférence de presse sur le sujet et nous déclarions, entre autres propos :

"La laïcité est un sujet difficile dans notre pays, qui se réduit trop souvent à un affrontement bloc contre bloc. En Alsace-Moselle, nous avons le privilège d'une très ancienne cohabitation des cultes statutaires catholique, protestant et juif. L'implantation plus récente d'une importante communauté musulmane, mais aussi de chrétiens d'autres obédiences, de bouddhistes et d'hindouistes permet à notre région de vivre dans un climat de dialogue interreligieux d'une grande qualité. Alors que les pouvoirs publics essayent avec beaucoup de peine de mettre en place un « enseignement laïc du fait religieux », conscient qu'il n'est de pire danger, dans le contexte actuel, que l'inculture religieuse et la relégation de la religion dans la sphère privée, notre expérience d'Alsace-Moselle a le grand mérite d'exister, à la satisfaction de l'immense majorité des familles et des élèves. Cet enseignement religieux pourrait aller, dans le second cycle, dans le sens de l'offre d'un enseignement de culture interreligieuse. Les autorités religieuses catholiques et protestantes y réfléchissent actuellement. Dans de nombreux établissements scolaires, les enseignants de religion sont

pleinement intégrés dans l'équipe enseignante et dans le projet pédagogique auquel ils contribuent par leurs propositions dans le sens du dialogue, notamment en situation de tensions à caractère social ou religieux".

J'encourage donc à la fois les élèves qui participent à de tels enseignements, les enseignants qui ne ménagent pas leur peine, et les parents qui nous font confiance : **chers parents, aidez-nous à aider vos enfants !**

Chers confrères prêtres, chers collaborateurs de la mission, je ne saurais vous en dire davantage dans cette Lettre Pastorale si marquée par l'appel du Pape François à entrer en démarche de miséricorde, de bienveillance et de bonté pour tous nos frères et sœurs, en Église et au-delà. Accueillons la prévenante miséricorde de Dieu pour nous, partageons-la avec nos proches, avec les jeunes, entre confrères prêtres, entre générations et en faveur des plus faibles.

J'aurais pu ajouter : "faisons aussi miséricorde à notre terre", mais je vous renvoie à mon appel de juin et à mon homélie de juillet sur **l'écologie**... Sur ce sujet, nous pouvons faire beaucoup, avec de nombreuses personnes de bonne volonté !

Au moment où vous lirez ces lignes, nous serons à la veille du 6 septembre, clôture du Millénaire des Fondations de notre Cathédrale : soyez remerciés pour votre participation active à la démarche de pèlerinage de ce Millénaire, et pour votre union à notre présente action de grâce diocésaine ! Que Dieu, riche en miséricorde, soit loué d'avoir établi sa demeure parmi nous !

+ Jean-Pierre GRALLET
Archevêque de Strasbourg